



AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE

RAPPORT
FINANCIER 2017

Une petite fille rohingya de 10 mois
et sa maman au Bangladesh

ÉDITO



QUAND LES DROITS HUMAINS VACILLEN, LA FLAMME DE NOTRE COMBAT NE S'ÉTEINT PAS

L'année 2017 a été particulièrement chargée en termes de violations des droits humains. Pour autant, nous n'avons eu de cesse d'alerter et d'agir. Ainsi, au Myanmar, nous avons été les premiers à dénoncer le nettoyage ethnique subi par les Rohingyas, à mener un travail de plaidoyer pour appeler à mettre fin à ces violences et veiller à ce que les acteurs humanitaires puissent accomplir leur mission.

Nous avons aussi lancé un nouveau rapport sur l'exploitation des enfants par les compagnies minières en République démocratique du Congo, afin que cet esclavage scandaleux disparaisse au plus vite. Au Yémen, nous nous sommes insurgés contre un conflit oublié qui est un véritable crime de guerre contre les civils.

À toutes ces violences, ces discriminations, ces persécutions, il faudrait ajouter la terrible tragédie des migrants et bien d'autres atteintes aux droits humains. À chaque fois, en France et partout dans le monde, grâce à l'engagement de ses donateurs, de ses membres et de ses militants, Amnesty International est là pour agir, pour défendre les droits humains, pour faire avancer les libertés, pour stopper les injustices... Pour toutes ces avancées en 2017 et celles à venir, je n'ai qu'un mot à vous dire : MERCI.

Alain Lesturgez
Trésorier d'Amnesty International France

EN FRANCE



23,7 M D'EUROS

proviennent de la générosité du public
dont 2 M€ des legs et autres libéralités



90 000 membres



260 000

donateurs actifs



430 structures
militantes



1,5 M
de signatures
de pétitions

DANS LE MONDE



7 MILLIONS

de membres et sympathisants



159 pays

et territoires couverts par l'action
d'Amnesty International

ACTIONS 2017

VOS SIGNATURES CONTRE DES BARREAUX ET TOUTES LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS!

Opération 10 jours pour signer 2017,
Paris

AU BOUT DE VOTRE MOBILISATION, LEUR LIBÉRATION

En 2017, au prix d'un combat acharné, nous avons réussi à faire libérer de nombreuses personnes injustement emprisonnées. Voici un aperçu de ces victoires qui sont de formidables encouragements à persévérer pour demain.



© SEYLOU/ANP

Chelsea Manning,

lanceuse d'alerte, a été emprisonnée pour avoir divulgué des informations classées secrètes. Elle a été libérée le 17 mai, sa peine de 35 ans de réclusion ayant été commuée en janvier par le Président sortant des États-Unis, Barack Obama.



© DR

Mouhammad Bekjanov

Mouhammad Bekjanov a été relâché après avoir passé 17 années derrière les barreaux en Ouzbékistan. Il fait partie des journalistes qui ont connu l'une des plus longues peines d'emprisonnement au monde.



© AIF / Jorrit Huisman

Idil Eser,

directrice d'Amnesty Turquie, et 9 défenseurs des droits humains ont été libérés. Elle avait été arrêtée en juillet 2017 sur la base d'accusations fantaisistes liées au terrorisme.

Mais beaucoup d'autres sont toujours emprisonnés, parfois condamnés à mort. Pour elle, et pour tous ceux qui vivent ou survivent dans l'obscurité des geôles, nous nous battons jusqu'au bout !

SOUTENIR TOUS CEUX DONT LES DROITS SONT BAFOUÉS

Comme tous les ans, Amnesty International se mobilise autour du temps fort « 10 jours pour signer », une campagne internationale événementielle visant à sensibiliser nos publics aux personnes privées de leurs libertés.

L'édition 2017 a permis de mobiliser 80 000 personnes en France via plus de 300 actions dans l'Hexagone pour soutenir 10 défenseurs des droits humains dans le monde.

Clovis Razafimalala en fait partie. Militant écologiste, il risque d'être incarcéré à Madagascar pour sa lutte contre les ventes illicites des ressources naturelles de son pays, dont le commerce du bois de rose.

Cette année, cette opération a nécessité 973 137 € (10,5 % de la mission sociale en France). La visibilité de ces actions serait impossible sans la participation gracieuse de grandes agences de communication et de diffuseurs, évaluée à 129 545 €.

2017 COMPTE D'EMPLOI

Vos dons garantissent l'indépendance, la liberté et l'

Amnesty International France (AIF) appartient à un mouvement mondial qui s'est donné pour mission de recenser et dénoncer les violations des droits humains commises dans le monde. Elle s'est aussi toujours mobilisée pour faire en sorte que ces violences cessent, que des responsabilités soient établies et que la justice soit rendue.

Les objectifs stratégiques adoptés par le mouvement International à Dublin en 2015 ont réaffirmé la nécessité de poursuivre une politique de croissance ambitieuse pour renforcer notre impact en réponse à la crise des droits humains. Depuis 2012, AIF s'inscrit dans cette dynamique et cette année traduit la volonté de l'assemblée générale de continuer à développer ses capacités de mobilisation et d'action afin de renforcer son impact et son influence.

LES RESSOURCES

RÉPARTITION DES RESSOURCES 2017 (arrondi au millier d'euro près)	2017	
	Montant	%
RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Dons non affectés	15 437	62,5%
Legs et autres libéralités non affectés	2 085	8,4%
Autres produits	253	1,0%
Total des ressources provenant de la Générosité du Public	17 775	71,9%
LES AUTRES RESSOURCES		
Manifestation et ventes de produits	1 311	5,3%
Cotisations et abonnements	5 327	21,6%
Autres ressources	300	1,2%
Total des autres ressources	6 936	28,1%
TOTAL DES RESSOURCES	24 714	100%
Reprises des Provisions	23	
Insuffisance de ressources de l'exercice		
TOTAL GÉNÉRAL	24 737	
Total des ressources provenant de la Générosité du Public	17 775	
Report des ressources collectées auprès du public non utilisées	1 170	
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du Public	-19 549	
Variation fonds dédiés collectés auprès du public	0	
Solde des ressources collectées auprès du Public non utilisées	0	
Contributions en nature		
Bénévolat	1 249	59,0%
Prestation en nature	867	41,0%
Total	2 304	100%

Garantir notre liberté d'action: indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de tout groupement religieux, Amnesty International France finance ses actions essentiellement grâce à la générosité du public.

L'indispensable soutien de nos donateurs: la fidélité des donateurs d'AIF ne s'est pas infléchie dans un contexte économique pourtant incertain et, en 2016, de nouveaux membres et donateurs nous ont rejoints. Forts de leur soutien et de leur générosité, nous pouvons mener nos missions en toute indépendance et impartialité et développer nos interventions au niveau international.

Enquêter: sur le terrain pour dénoncer les violations des droits humains et diffuser une information inédite.

Alerter: opinions et médias pour faire pression sur les autorités et les décideurs.

Agir: pour dénoncer les atteintes aux droits fondamentaux, soutenir ceux qui en sont victimes et faire en sorte que les responsables soient poursuivis et condamnés.

Pour assurer son indépendance et son impartialité, Amnesty International n'accepte aucune subvention d'États ou de partis politiques, tant en France qu'au niveau international.

Le financement d'Amnesty International France repose donc essentiellement sur la générosité du public, les cotisations de ses membres, les abonnements mensuels à *La Chronique* ou la vente des produits de soutien.

En 2016, l'Assemblée Générale, composée de représentants des membres, a défini les orientations d'AIF pour les 5 années suivantes, à travers des objectifs ambitieux. Il revient au Conseil d'Administration, élu par l'assemblée générale, de décliner ces décisions notamment par le développement du nombre de membres afin d'augmenter l'impact de l'action d'Amnesty International France.

L'engagement de nos donateurs ne faiblit pas : en effet, 2017 vient confirmer l'évolution de ces dernières années, avec une nouvelle croissance de **nos ressources**, de 3,4 %, qui atteignent 24,7 M€ sur l'année.

Par rapport à 2016, ce sont 820 K€ supplémentaires qui nous ont été confiés.

Cette progression est entièrement portée par le développement de nos membres et donateurs réguliers, qui nous donnent en prélèvement bancaire (de manière mensuelle pour 83 %). À fin 2017, vous étiez plus de 115 000 à contribuer financièrement par ce biais, soit environ 80 000 de plus qu'à fin 2014. Ce modèle de collecte, en nous permettant de mieux connaître les moyens dont nous pouvons disposer pour mener les campagnes, est l'assurance d'une plus grande stabilité et indépendance.

Sur l'année, la collecte cumulée des dons et adhésions en prélèvement automatique est de 13,4 M€, en progression de 1,9 M€ par rapport à l'année précédente.

Parmi les ressources, celles issues des cotisations connaissent la plus forte progression : sous l'impulsion de l'accroissement du nombre de membres, le montant total des adhésions perçues en 2017 est de 5,1 M€ alors qu'il était de 3,8 M€ en 2016 et de 1,2 M€ en 2014. Le nombre de membres à fin 2017 était de 90 520, soit 16 000 de plus qu'un an auparavant et 76 000 de plus qu'à fin 2014.

Malgré un léger recul (-1,8 %) vis-à-vis de 2016, **les ressources issues de la générosité du public** restent prépondérantes, représentant 71,9 % du total de nos ressources. Elles sont constituées à 98 % de dons et de legs.

Avec 15,4 M€, les dons connaissent une légère progression (+0,4 %), alors que les legs marquent un recul d'environ 0,3 M€, pour se situer à 2,1 M€. Ce montant provient de 8 assurances-vie et 16 legs.

Les autres ressources (28,1%) continuent à progresser très fortement, avec 1,1 M€ de plus que l'an dernier, soit +20%. Avec une augmentation de 1,3 M€, ce sont les cotisations qui portent l'intégralité de cette progression. Les autres rubriques, telles que les ventes de produits de soutien ou les abonnements, connaissent des évolutions marginales vis-à-vis de l'année précédente.

BILAN (chiffres exprimés en milliers d'euros)

Au 31/12/2017			
ACTIF NET		PASSIF	
ACTIF IMMOBILISÉ	2 985	FONDS ASSOCIATIFS PROV. POUR RISQUES	12 358
ACTIF CIRCULANT	14 170	ET CHARGES	356
		FONDS DÉDIÉS	183
		DETTES	4 258
TOTAL ACTIF	17 155	TOTAL PASSIF	17 155

Grâce à votre engagement, nous avons cette année encore dépassé nos objectifs de développement votés par l'assemblée générale en 2016. Le calcul de la participation de la section française au financement du mouvement international permet une meilleure cohérence avec les résultats de la collecte puisque basée sur la marge dégagée sur l'année courante.

Afin d'affirmer notre volonté d'agir avec un maximum de transparence et de déontologie, dans le respect de nos donateurs, le Conseil des finances et des risques financiers, élu par l'assemblée générale, est garant de l'existence et du bon fonctionnement des procédures de contrôle interne pour mieux maîtriser les risques financiers.

DES RESSOURCES

'impartialité de notre action.

LES EMPLOIS

RÉPARTITION DES EMPLOIS (arrondi au millier d'euro près)	2017	
	Montant	%
EMPLOI DES RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Missions sociales réalisées en France	8 237	55,3%
Missions sociales à l'étranger	5 137	
Frais de recherche de fonds	5 680	23,5%
Frais de fonctionnement	187	0,8%
TOTAL DES EMPLOIS des ressources provenant de la générosité du Public	19 242	79,6%
LES AUTRES EMPLOIS		
Missions sociales réalisées en France	995	4,1%
Frais de Manifestation et achats pour revente	502	2,1%
Frais de fonctionnement	3 445	14,2%
Les autres emplois	4 942	20,4%
TOTAL DES EMPLOIS	24 184	100 %
Dotations aux Provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	150	
Excédent de ressources de l'exercice	403	
TOTAL GÉNÉRAL	24 737	
Total des emplois ressources provenant de la générosité du public (hors immobilisation)	19 242	
Part des acquisitions d'immobilisations	650	
Neutralisation des dotations aux amortissements	-343	
TOTAL DES EMPLOIS des ressources provenant de la générosité du Public	19 549	
CONTRIBUTIONS EN NATURE		
Missions sociales	1 731	81,8%
Frais de recherche de fonds	157	7,4%
Frais de fonctionnement et autres charges	227	10,7%
TOTAL	2 115	100 %

Les bénévoles sont l'une des composantes majeures de l'activité d'AIF, indispensable à la réalisation de notre mission sociale.

En 2017, les 240 bénévoles qui se sont investis au Secrétariat National ou dans les instances de gouvernance ont effectué environ 43 000 heures, soit 23,6 ETP, pour une valeur estimée à 1,25 M€. La majeure partie (66 %) de leur apport est consacrée directement à la mission sociale.

Cette valorisation ne prend pas en compte la mobilisation des militants réunis dans les 430 structures locales, organisées en groupes locaux, antennes jeunes et cercles d'action. En 2017, ce sont plus de 3 700 militants qui se sont investis par le biais de ces structures pour sensibiliser le public, relayer nos campagnes de droits humains ou faire du plaidoyer local.

Les missions sociales

La part consacrée aux missions sociales en 2017 est de 14,4 M€ et représente 59,4% du total des emplois. Elle augmente plus rapidement que nos ressources : le montant supplémentaire qui lui a été consacré cette année est de 1,4 M€, soit une progression de 11,1% par rapport à 2016.

64%, soit 9,2 M€, ont été attribués aux campagnes menées nationalement ; le reste, 36%, a contribué au financement des missions sociales internationales.

Même si elles ne se traduisent pas dans les comptes, les prestations en nature, avec un montant de 867 K€ totalement dédié à la mission sociale, nous offrent l'opportunité d'une meilleure visibilité de nos campagnes. Il s'agit de participations gratuites d'agences de communication ou de diffuseurs. Elles sont en légère augmentation (+3%) par rapport à 2016.

Les missions sociales internationales: conformément aux objectifs d'AIF pour 2020, la contribution française au mouvement international continue à progresser fortement. Avec une contribution à hauteur de 7 M€ en 2017, la section française se place au 4^e rang des 68 sections nationales. Elle contribue à 8,8% au budget du Secrétariat International.

73,4 %, soit 5,1 M€, de notre contribution financière ont été utilisés pour mener les missions sociales internationales. Le reliquat est réparti entre les frais de recherche de fonds (300 K€) et les frais de fonctionnement (1,6 M€).

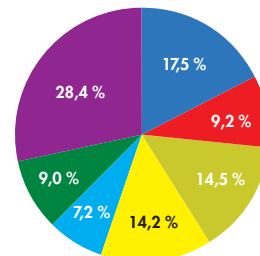
Les objectifs stratégiques votés par le mouvement international pour la période 2016-2020 composent la grande majorité des dépenses du Secrétariat International en missions sociales :

- Revendiquer les libertés avec un accent particulier mis sur la protection et le soutien des défenseurs des droits humains, la maîtrise de leurs droits par les personnes, ainsi que la possibilité de se faire entendre, de s'organiser ou de contester les injustices.
- Garantir des droits égaux pour tous avec l'objectif d'y avoir le même accès sans considération de genre ou d'orientation sexuelle. Cela passe également par la réduction des discriminations et la possibilité pour le plus grand nombre d'exercer ses droits économiques, sociaux et culturels.
- Réagir aux crises en se mobilisant pour créer les conditions d'un monde où les civils sont mieux protégés grâce à l'action efficace des institutions et mécanismes internationaux, régionaux et nationaux.
- Garantir l'obligation de rendre des comptes, par le renforcement des organismes internationaux ou régionaux, afin que ces derniers protègent les personnes lorsque ce n'est pas le cas au niveau national, mais également en veillant à ce que les lois et normes nationales respectent le droit international.

Parallèlement, les 38 sections, principalement localisées dans les pays en développement, ont vu leur financement progresser de 18% par rapport à 2016 pour accroître leurs moyens de défendre localement les droits humains.

Ventilation missions sociales internationales

- Revendiquer les libertés
- Garantir des droits égaux pour tous
- Réagir aux crises
- Demander des comptes
- Développement de la mobilisation & ressources
- Autres campagnes
- Contributions sections & structures



Les frais de recherche de fonds sont en légère diminution en valeur (-0,21 M€) et baissent fortement en proportion : de 26,7% du total des emplois en 2016, ils se situent à 23,5% en 2017.

Les campagnes menées dans la rue sont l'une des composantes essentielles de nos investissements en recherche de fonds, tout en permettant une information et une sensibilisation du public à la défense des droits humains. En privilégiant le recrutement de membres, elles sont également de véritables leviers pour assurer relais et supports à nos campagnes de défense des droits humains. Ce mode de collecte pèse à court terme sur le ratio de la collecte de fonds, mais assure une plus grande fidélité sur le long terme, facilitant la visibilité de nos ressources et une meilleure planification de leur utilisation.

Les frais de fonctionnement et de communication s'établissent à 15% des emplois. Pour 57%, ils ont été engagés directement par la section française ; le reste, 43%, étant utilisé par le Secrétariat International. Indispensables pour assurer notre activité, ils sont composés des fonctions supports (comme les ressources humaines, l'informatique, le juridique ou le maintien de bonnes conditions de travail et les finances, mais aussi le respect des réglementations légales), de la communication institutionnelle, de la gouvernance ou de l'organisation régionale. Enfin, **les achats pour revente**, intégralement financés par les ventes de produits, continuent à diminuer légèrement, à 2,1% du total des emplois.

NOS RESSOURCES :

71,9% issues de la générosité du public
Adhésions des membres +32,4%

NOS EMPLOIS :

Mission sociale en hausse de 11,1%
1 € dépensé = 4€ de recette (+7,6% par rapport à 2016)

DÉFENDRE LES LIBERTÉS



Manifestation pour rappeler les 300 jours de détention de Taner Kiliç

Tous les jours, des hommes et des femmes sont surveillés, arrêtés, battus ou menacés, simplement pour avoir exprimé des idées ou diffusé des informations. Notre lutte pour faire reculer l'injustice et l'impunité permet de renforcer la protection de ces personnes et a notamment pu permettre d'exiger la libération des 10 d'Istanbul, dont la directrice d'Al Turquie Idil Eser, et de Taner Kiliç, son président.

BUDGET : 1 719 731 €

Part de la mission sociale en France pour le programme « Revendiquer les libertés » : 18,6 %

I WELCOME : UNE CAMPAGNE POUR L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS



© Pierre-Yves Brunaud / Picturak

Campagne I Welcome

La campagne mondiale déployée sur deux ans (2016-2018) a pour objectif de promouvoir les solutions concrètes et tangibles que les États peuvent et doivent adopter pour assurer une protection effective aux réfugiés. Ce travail de sensibilisation a voulu contribuer à inciter les États à les accueillir.

BUDGET : 3 565 814 €

Part de la mission sociale en France pour le programme « Protéger les populations et les minorités » : 38,6 %



Le rapport annuel d'Amnesty International

RESPONSABILITÉ DES ÉTATS ET DES ENTREPRISES

Les entreprises ont un rôle de plus en plus prépondérant dans le champ des droits humains. La campagne « 100 % illégal », lancée en septembre 2017, vise à appeler les États à prendre des mesures pour interdire l'importation des biens produits dans les colonies construites sur des terres occupées et aux entreprises domiciliées dans leur pays d'avoir des activités dans les colonies.

BUDGET : 2 516 810 €

Part de la mission sociale en France : 27,3 %

GRÂCE À VOTRE SOUTIEN NOUS POUVONS :

- ✓ **ENQUÊTER** sur le terrain pour détecter et révéler les violations des droits humains
- ✓ **ALERTER** pour faire pression sur les autorités afin que les auteurs de violations soient poursuivis et condamnés
- ✓ **AGIR** en diffusant des rapports et mobiliser nos militants pour dénoncer les atteintes aux droits fondamentaux et soutenir ainsi ceux qui en sont victimes.

VOYEZ À L'INTÉRIEUR.

AUCUNE PARTIE DU MONDE N'EST ÉPARGNÉE. CHAQUE JOUR, CE SONT DES MILLIONS DE PERSONNES DONT LES DROITS LES PLUS FONDAMENTAUX SONT BAFOUÉS.

Trop d'hommes, de femmes et d'enfants sont encore privés de droits essentiels : vivre en sécurité sous un toit, accéder aux soins et à l'école, jouir de la liberté de penser et de s'exprimer, choisir sa sexualité... Sans compter les milliers d'autres en proie aux conflits armés et contraints de fuir.

MERCI DE VOTRE
SOUTIEN

MERCI DE VOTRE
CONFIANCE

MERCI DE VOTRE
ENGAGEMENT

POUR LES DROITS HUMAINS

AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE REMERCIE TOUS SES DONATEURS, ADHÉRENTS ET MILITANTS POUR LEUR SOUTIEN FIDÈLE EN 2017.

NOUS LEUR PRÉSENTONS CI-APRÈS TOUTES LES GARANTIES QUE NOUS PRENONS POUR MÉRITER LEUR CONFIANCE.

À QUEL AVANTAGE FISCAL AVEZ-VOUS DROIT EN NOUS SOUTENANT ?

Amnesty International France est une association d'intérêt général; 66 % du montant des dons effectués par les particuliers sont déductibles de l'impôt sur le revenu, à concurrence de 20 % de la base imposable. Votre don de 15 € par mois vous revient alors à 5,10 € par mois après déduction fiscale.

Amnesty International France est reconnue d'utilité publique. À ce titre, Amnesty International est habilitée à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie exonérés de droits de succession.

POURQUOI FAIRE CONFIANCE À AMNESTY INTERNATIONAL ?

Fonctionnement statutaire et gestion désintéressée, rigueur de la gestion, qualité de communication et de la collecte de fonds, transparence financière.

Amnesty International France prend les garanties indispensables qui permettent à ceux et celles qui soutiennent ses actions, quelle qu'en soit la manière, de le faire en toute confiance.

- Nos comptes sont certifiés chaque année par un commissaire aux comptes et transmis au ministère de l'Intérieur.
- Nous sommes agréés par le Comité de la Charte du don en confiance et le respect de nos engagements est régulièrement contrôlé. Amnesty International France se soumet à son contrôle pour le respect des principes de la charte de déontologie.

QU'EST-CE QUI GARANTIT L'IMPARTIALITÉ DES ACTIONS D'AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE ?

Amnesty International est financée essentiellement par ses membres et par les dons des particuliers. Elle ne cherche à obtenir ni n'accepte aucune subvention d'aucun gouvernement pour mener à bien ses recherches et ses campagnes contre les atteintes aux droits humains. Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute idéologie politique, de tout intérêt économique ou de toute religion.

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS MOYENS DE NOUS AIDER ?

- Vous pouvez faire un don ponctuel par courrier ou en ligne, ou nous apporter votre soutien régulier en prélèvement automatique.
- Nous sommes habilités à recevoir des legs, des donations ou des assurances-vie exonérés de droits de succession.
- Vous pouvez épargner solidaire.
- Vous pouvez effectuer des achats solidaires dans notre boutique en ligne.

TOUS NOS COMPTES DÉTAILLÉS ET LEURS ANNEXES SONT EN LIBRE CONSULTATION SUR :

www.amnesty.fr

ou

www.journal-officiel.gouv.fr/

Si vous souhaitez les recevoir par courrier ou obtenir des informations complémentaires, adressez une simple lettre à :
Amnesty International - Service Financier
76, bd de la Villette - 75940 Paris Cedex 19



POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.AMNESTY.FR